



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DE LA COMMUNE DE GUICLAN**

République Française
Département : Finistère

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part aux délibérations : 19
Date de la convocation : 20 mars 2025
Date de l'affichage : 20 mars 2025

Séance du JEUDI 27 MARS 2025

L'an deux mil vingt cinq
et le 27 Mars 2025

à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Robert BODIGUEL, Maire.

Présents : Robert BODIGUEL, Jean-Michel CROGUENNEC, Juliette LEGAL, Matthieu POLARD, Benoit RIOU, Delphine MARREC, Gérard POULIQUEN, Michel BOULANGER, Gwénaëlle QUILLEVERE, Sabrina SCOUARNEC, Kristell CLOAREC, Yohann LE BELLEGUIC, David THEPAUT, Anne Thérèse LE GOFF, André RIOU,

Absents excusés : Isabelle JEZEQUEL, Olivier RAMPNOUX, Sonia HALLIER, Magali BECAM
Mme Isabelle JEZEQUEL a donné pouvoir à Mme Juliette LEGAL
M. Olivier RAMPNOUX a donné procuration à M. Yohann LE BELLEGUIC
Mme Sonia HALLIER a donné procuration à M. Jean Michel CROGUENNEC
Mme Magali BECAM a donné pouvoir à M. Benoit RIOU
M. Benoit RIOU a été nommé secrétaire de séance.

20250301-Budget Commune - Approbation du compte administratif 2024

M. Jean Michel CROGUENNEC présente au conseil municipal le compte administratif 2024:

TOTAL PAR SECTION	Dépenses	Recettes	Résultat en €
Fonctionnement	1 860 112.04 €	2 760 341.08 €	900 229.04 €
Investissement	1 538 544.81 €	1 561 725.44 €	23 180.63 €

M. Jean Michel CROGUENNEC précise que le compte de gestion établi par les services de la trésorerie est identique au compte administratif.

Après en avoir délibéré, M. Le Maire ne participant pas au vote, à l'unanimité, le conseil municipal adopte le compte administratif 2024.

Le compte de gestion est également approuvé par le conseil municipal

M. Le Maire
Robert BODIGUEL



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DE LA COMMUNE DE GUICLAN**

République Française
Département : Finistère

Nombre de membres
Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part aux délibérations : 19
Date de la convocation : 20 mars 2025
Date de l'affichage : 20 mars 2025

Séance du JEUDI 27 MARS 2025

L'an deux mil vingt cinq
et le 27 Mars 2025

à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Robert BODIGUEL, Maire.

Présents : Robert BODIGUEL, Jean-Michel CROGUENNEC, Juliette LEGAL, Matthieu POLARD, Benoit RIOU, Delphine MARREC, Gérard POULIQUEN, Michel BOULANGER, Gwénaëlle QUILLEVERE, Sabrina SCOUARNEC, Kristell CLOAREC, Yohann LE BELLEGUIC, David THEPAUT, Anne Thérèse LE GOFF, André RIOU,

Absents excusés : Isabelle JEZEQUEL, Olivier RAMPNOUX, Sonia HALLIER, Magali BECAM
Mme Isabelle JEZEQUEL a donné pouvoir à Mme Juliette LEGAL
M. Olivier RAMPNOUX a donné procuration à M. Yohann LE BELLEGUIC
Mme Sonia HALLIER a donné procuration à M. Jean Michel CROGUENNEC
Mme Magali BECAM a donné pouvoir à M. Benoit RIOU
M. Benoit RIOU a été nommé secrétaire de séance.

20250302-Budget commune : Affectation du résultat 2024

M. Jean Michel CROGUENNEC rappelle au conseil municipal que l'excédent de fonctionnement 2024 est de 900 229.04 € et propose d'affecter la totalité soit la somme de 900 229.04 € en section d'investissement (compte 1068) au budget primitif 2025.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide d'affecter la somme de 900 229.04 € en section d'investissement au budget primitif 2025.

M. Le Maire
Robert BODIGUEL



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE GUICLAN

République Française
Département : Finistère

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part aux délibérations : 19
Date de la convocation : 20 mars 2025
Date de l'affichage : 20 mars 2025

Séance du JEUDI 27 MARS 2025

L'an deux mil vingt cinq
et le 27 Mars 2025

à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Robert BODIGUEL, Maire.

Présents : Robert BODIGUEL, Jean-Michel CROGUENNEC, Juliette LEGAL, Matthieu POLARD, Benoit RIOU, Delphine MARREC, Gérard POULIQUEN, Michel BOULANGER, Gwénaëlle QUILLERE, Sabrina SCOUARNEC, Kristell CLOAREC, Yohann LE BELLEGUIC, David THEPAUT, Anne Thérèse LE GOFF, André RIOU,

Absents excusés : Isabelle JEZEQUEL, Olivier RAMPNOUX, Sonia HALLIER, Magali BECAM
Mme Isabelle JEZEQUEL a donné pouvoir à Mme Juliette LEGAL
M. Olivier RAMPNOUX a donné procuration à M. Yohann LE BELLEGUIC
Mme Sonia HALLIER a donné procuration à M. Jean Michel CROGUENNEC
Mme Magali BECAM a donné pouvoir à M. Benoit RIOU
M. Benoit RIOU a été nommé secrétaire de séance.

20250303-Vote des taux 2025

M. Jean Michel CROGUENNEC rappelle au conseil municipal les taux 2024 :

- Taxe foncière bâtie : 41.12%
- Taxe foncière non bâtie : 50.37%
- Taxe d'habitation (résidence secondaire) : 17.07 %

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal fixe les taux suivants pour 2025 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 41.12%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 50.37%
- Taxe d'habitation (résidence secondaire): 17.07 %

M. Le Maire
Robert BODIGUEL



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DE LA COMMUNE DE GUICLAN**

République Française
Département : Finistère

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part aux délibérations : 19
Date de la convocation : 20 mars 2025
Date de l'affichage : 20 mars 2025

Séance du JEUDI 27 MARS 2025

L'an deux mil vingt cinq
et le 27 Mars 2025

à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Robert BODIGUEL, Maire.

Présents : Robert BODIGUEL, Jean-Michel CROGUENNEC, Juliette LEGAL, Matthieu POLARD, Benoit RIOU, Delphine MARREC, Gérard POULIQUEN, Michel BOULANGER, Gwénaëlle QUILLEVERE, Sabrina SCOUARNEC, Kristell CLOAREC, Yohann LE BELLEGUIC, David THEPAUT, Anne Thérèse LE GOFF, André RIOU,

Absents excusés : Isabelle JEZEQUEL, Olivier RAMPNOUX, Sonia HALLIER, Magali BECAM
Mme Isabelle JEZEQUEL a donné pouvoir à Mme Juliette LEGAL
M. Olivier RAMPNOUX a donné procuration à M. Yohann LE BELLEGUIC
Mme Sonia HALLIER a donné procuration à M. Jean Michel CROGUENNEC
Mme Magali BECAM a donné pouvoir à M. Benoit RIOU
M. Benoit RIOU a été nommé secrétaire de séance.

20250304-Budget commune : Vote du Budget primitif 2025

M. Jean Michel CROGUENNEC présente au conseil municipal le budget primitif 2025, sur proposition de la commission des finances.

Après en avoir délibéré et voté (15 pour, 4 abstentions), le conseil municipal adopte le budget primitif 2025 arrêté comme suit :

- Section de fonctionnement : 2 720 398.00 €
- Section d'investissement : 3 545 710.00 €

M. Le Maire
Robert BODIGUEL



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DE LA COMMUNE DE GUICLAN**

République Française
Département : Finistère

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part aux délibérations : 19
Date de la convocation : 20 mars 2025
Date de l'affichage : 20 mars 2025

Séance du JEUDI 27 MARS 2025

L'an deux mil vingt cinq
et le 27 Mars 2025

à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Robert BODIGUEL, Maire.

Présents : Robert BODIGUEL, Jean-Michel CROGUENNEC, Juliette LEGAL, Matthieu POLARD, Benoit RIOU, Delphine MARREC, Gérard POULIQUEN, Michel BOULANGER, Gwénaëlle QUILLEVERE, Sabrina SCOUARNEC, Kristell CLOAREC, Yohann LE BELLEGUIC, David THEPAUT, Anne Thérèse LE GOFF, André RIOU,

Absents excusés : Isabelle JEZEQUEL, Olivier RAMPNOUX, Sonia HALLIER, Magali BECAM
Mme Isabelle JEZEQUEL a donné pouvoir à Mme Juliette LEGAL
M. Olivier RAMPNOUX a donné procuration à M. Yohann LE BELLEGUIC
Mme Sonia HALLIER a donné procuration à M. Jean Michel CROGUENNEC
Mme Magali BECAM a donné pouvoir à M. Benoit RIOU
M. Benoit RIOU a été nommé secrétaire de séance.

20250305- Budget Lotissement du Styvell : Approbation du compte administratif 2024

M. Jean Michel CROGUENNEC présente au conseil municipal le compte administratif 2024 :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	245 481.16 €	434 312.69 €
Recettes	635 817.04 €	235 814.04 €
Résultat	390 335.88 €	-198 498.65 €

M. Jean Michel CROGUENNEC précise que le compte de gestion établi par les services de la trésorerie est identique au compte administratif.

Après en avoir délibéré, M. Le Maire ne participant pas au vote, le conseil municipal (14 pour, 4 abstentions) adopte le compte administratif 2024.

Le compte de gestion est également approuvé par le conseil municipal

M. Le Maire
Robert BODIGUEL



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DE LA COMMUNE DE GUICLAN**

République Française
Département : Finistère

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part aux délibérations : 19
Date de la convocation : 20 mars 2025
Date de l'affichage : 20 mars 2025

Séance du JEUDI 27 MARS 2025

L'an deux mil vingt cinq
et le 27 Mars 2025

à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Robert BODIGUEL, Maire.

Présents : Robert BODIGUEL, Jean-Michel CROGUENNEC, Juliette LEGAL, Matthieu POLARD, Benoit RIOU, Delphine MARREC, Gérard POULIQUEN, Michel BOULANGER, Gwénaëlle QUILLERE, Sabrina SCOUARNEC, Kristell CLOAREC, Yohann LE BELLEGUIC, David THEPAUT, Anne Thérèse LE GOFF, André RIOU,

Absents excusés : Isabelle JEZEQUEL, Olivier RAMPNOUX, Sonia HALLIER, Magali BECAM
Mme Isabelle JEZEQUEL a donné pouvoir à Mme Juliette LEGAL
M. Olivier RAMPNOUX a donné procuration à M. Yohann LE BELLEGUIC
Mme Sonia HALLIER a donné procuration à M. Jean Michel CROGUENNEC
Mme Magali BECAM a donné pouvoir à M. Benoit RIOU
M. Benoit RIOU a été nommé secrétaire de séance.

20250306-Budget Lotissement du Styvell : vote du budget primitif 2025

M. Jean Michel CROGUENNEC présente au conseil municipal le budget primitif 2025.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal adopte le budget primitif 2025 arrêté comme suit :

Fonctionnement : 681 539.91 €
Investissement : 373 682.27 €

M. Le Maire
Robert BODIGUEL



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DE LA COMMUNE DE GUICLAN**

République Française
Département : Finistère

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part aux délibérations : 19
Date de la convocation : 20 mars 2025
Date de l'affichage : 20 mars 2025

Séance du JEUDI 27 MARS 2025

L'an deux mil vingt cinq
et le 27 Mars 2025

à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Robert BODIGUEL, Maire.

Présents : Robert BODIGUEL, Jean-Michel CROGUENNEC, Juliette LEGAL, Matthieu POLARD, Benoit RIOU, Delphine MARREC, Gérard POULIQUEN, Michel BOULANGER, Gwénaëlle QUILLEVERE, Sabrina SCOUARNEC, Kristell CLOAREC, Yohann LE BELLEGUIC, David THEPAUT, Anne Thérèse LE GOFF, André RIOU,

Absents excusés : Isabelle JEZEQUEL, Olivier RAMPNOUX, Sonia HALLIER, Magali BECAM
Mme Isabelle JEZEQUEL a donné pouvoir à Mme Juliette LEGAL
M. Olivier RAMPNOUX a donné procuration à M. Yohann LE BELLEGUIC
Mme Sonia HALLIER a donné procuration à M. Jean Michel CROGUENNEC
Mme Magali BECAM a donné pouvoir à M. Benoit RIOU
M. Benoit RIOU a été nommé secrétaire de séance.

20250307-Budget chaufferie bois : Approbation du compte administratif 2024

M. Jean Michel CROGUENNEC présente au conseil municipal le compte administratif 2024 :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	24 433.65 €	0.00 €
Recettes	36 364.17 €	0.00 €
Résultats	11 930.52 €	0.00 €

M. Jean Michel CROGUENNEC précise que le compte de gestion établi par les services de la trésorerie est identique au compte administratif.

Après en avoir délibéré, M. Le Maire ne participant pas au vote, à l'unanimité, le conseil municipal adopte le compte administratif 2024.

Le compte de gestion est également approuvé par le conseil municipal

M. Le Maire
Robert BODIGUEL



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DE LA COMMUNE DE GUICLAN**

République Française
Département : Finistère

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part aux délibérations : 19
Date de la convocation : 20 mars 2025
Date de l'affichage : 20 mars 2025

Séance du JEUDI 27 MARS 2025

L'an deux mil vingt cinq
et le 27 Mars 2025

à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Robert BODIGUEL, Maire.

Présents : Robert BODIGUEL, Jean-Michel CROGUENNEC, Juliette LEGAL, Matthieu POLARD, Benoit RIOU, Delphine MARREC, Gérard POULIQUEN, Michel BOULANGER, Gwénaëlle QUILLEVERE, Sabrina SCOUARNEC, Kristell CLOAREC, Yohann LE BELLEGUIC, David THEPAUT, Anne Thérèse LE GOFF, André RIOU,

Absents excusés : Isabelle JEZEQUEL, Olivier RAMPNOUX, Sonia HALLIER, Magali BECAM
Mme Isabelle JEZEQUEL a donné pouvoir à Mme Juliette LEGAL
M. Olivier RAMPNOUX a donné procuration à M. Yohann LE BELLEGUIC
Mme Sonia HALLIER a donné procuration à M. Jean Michel CROGUENNEC
Mme Magali BECAM a donné pouvoir à M. Benoit RIOU
M. Benoit RIOU a été nommé secrétaire de séance.

20250308-Budget Chaufferie Bois : vote du budget primitif 2025

M. Jean Michel CROGUENNEC présente au conseil municipal le budget primitif 2025.

Après en avoir délibéré et voté (15 pour, 4 abstentions), le conseil municipal adopte le budget primitif 2025 arrêté comme suit :

- Fonctionnement : 21 976.52 €
- Investissement : Il n'y a pas de section d'investissement

M. Le Maire
Robert BODIGUEL



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DE LA COMMUNE DE GUICLAN**

République Française
Département : Finistère

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part aux délibérations : 19
Date de la convocation : 20 mars 2025
Date de l'affichage : 20 mars 2025

Séance du JEUDI 27 MARS 2025

L'an deux mil vingt cinq
et le 27 Mars 2025

à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Robert BODIGUEL, Maire.

Présents : Robert BODIGUEL, Jean-Michel CROGUENNEC, Juliette LEGAL, Matthieu POLARD, Benoit RIOU, Delphine MARREC, Gérard POULIQUEN, Michel BOULANGER, Gwénaëlle QUILLEVERE, Sabrina SCOUARNEC, Kristell CLOAREC, Yohann LE BELLEGUIC, David THEPAUT, Anne Thérèse LE GOFF, André RIOU,

Absents excusés : Isabelle JEZEQUEL, Olivier RAMPNOUX, Sonia HALLIER, Magali BECAM
Mme Isabelle JEZEQUEL a donné pouvoir à Mme Juliette LEGAL
M. Olivier RAMPNOUX a donné procuration à M. Yohann LE BELLEGUIC
Mme Sonia HALLIER a donné procuration à M. Jean Michel CROGUENNEC
Mme Magali BECAM a donné pouvoir à M. Benoit RIOU
M. Benoit RIOU a été nommé secrétaire de séance.

20250309-Aménagement parking pharmacie : honoraires maîtrise d'œuvre

M. Le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre des travaux d'aménagement du parking de la pharmacie, le cabinet ING Concept a transmis en mairie une proposition de convention de maîtrise d'œuvre pour un montant de 4500.00 € HT pour préparer le marché et suivre les travaux.

Après en avoir délibéré et voté (14 pour, 1 abstention et 4 contre), le conseil municipal valide la proposition transmise par le cabinet ING Concept pour un montant de 4500.00 € HT et autorise M. le Maire à signer la convention.

M. Le Maire
Robert BODIGUEL



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DE LA COMMUNE DE GUICLAN**

République Française
Département : Finistère

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part aux délibérations : 19
Date de la convocation : 20 mars 2025
Date de l'affichage : 20 mars 2025

Séance du JEUDI 27 MARS 2025

L'an deux mil vingt cinq
et le 27 Mars 2025

à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Robert BODIGUEL, Maire.

Présents : Robert BODIGUEL, Jean-Michel CROGUENNEC, Juliette LEGAL, Matthieu POLARD, Benoit RIOU, Delphine MARREC, Gérard POULIQUEN, Michel BOULANGER, Gwénaëlle QUILLEVERE, Sabrina SCOUARNEC, Kristell CLOAREC, Yohann LE BELLEGUIC, David THEPAUT, Anne Thérèse LE GOFF, André RIOU,

Absents excusés : Isabelle JEZEQUEL, Olivier RAMPNOUX, Sonia HALLIER, Magali BECAM
Mme Isabelle JEZEQUEL a donné pouvoir à Mme Juliette LEGAL
M. Olivier RAMPNOUX a donné procuration à M. Yohann LE BELLEGUIC
Mme Sonia HALLIER a donné procuration à M. Jean Michel CROGUENNEC
Mme Magali BECAM a donné pouvoir à M. Benoit RIOU
M. Benoit RIOU a été nommé secrétaire de séance

20250310-Aménagement parking pharmacie : Choix de l'entreprise

M. Le Maire informe le conseil municipal qu'une consultation a été lancée pour les travaux d'aménagement du parking et des abords de la pharmacie.

Le 13 mars 2025, la commission Appel d'offres a ouvert les plis en présence de Luc Page du cabinet ING Concept. L'estimation des travaux était fixée à : 35000.00 € HT

Les propositions sont les suivantes

Entreprise	Coût HT
EUROVIA	48 654.14 € HT
COLAS	41 632.00 € HT
COSQUER COQUIL	34 877.50 € HT

La commission propose de retenir l'offre de l'entreprise Coquer Coquil.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal retient la proposition de l'entreprise Cosquer Coquil pour un montant de 34 877.50 € HT et autorise M. le Maire à signer le devis et les documents relatifs au dossier.

M. Le Maire
Robert BODIGUEL



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DE LA COMMUNE DE GUICLAN**

République Française
Département : Finistère

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part aux délibérations : 19
Date de la convocation : 20 mars 2025
Date de l'affichage : 20 mars 2025

Séance du JEUDI 27 MARS 2025

L'an deux mil vingt cinq
et le 27 Mars 2025

à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Robert BODIGUEL, Maire.

Présents : Robert BODIGUEL, Jean-Michel CROGUENNEC, Juliette LEGAL, Matthieu POLARD, Benoit RIOU, Delphine MARREC, Gérard POULIQUEN, Michel BOULANGER, Gwénaëlle QUILLEVERE, Sabrina SCOUARNEC, Kristell CLOAREC, Yohann LE BELLEGUIC, David THEPAUT, Anne Thérèse LE GOFF, André RIOU,

Absents excusés : Isabelle JEZEQUEL, Olivier RAMPNOUX, Sonia HALLIER, Magali BECAM
Mme Isabelle JEZEQUEL a donné pouvoir à Mme Juliette LEGAL
M. Olivier RAMPNOUX a donné procuration à M. Yohann LE BELLEGUIC
Mme Sonia HALLIER a donné procuration à M. Jean Michel CROGUENNEC
Mme Magali BECAM a donné pouvoir à M. Benoit RIOU
M. Benoit RIOU a été nommé secrétaire de séance.

20250318-Remboursement de frais

M. Jean Michel CROGUENNEC informe le conseil municipal que M. Yohann LE BELLEGUIC a réglé une facture d'un montant de 120.00 € pour le nom Guiclan.bzh par internet, il convient de lui rembourser cette somme.

M. Yohann LE BELLEGUIC ne participe pas au vote.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal accepte de rembourser à M. Yohann LE BELLEGUIC la somme de 120.00 €.

M. Le Maire
Robert BODIGUEL



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DE LA COMMUNE DE GUICLAN**

République Française
Département : Finistère

Nombre de membres
Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part aux délibérations : 19
Date de la convocation : 20 mars 2025
Date de l'affichage : 20 mars 2025

Séance du JEUDI 27 MARS 2025

L'an deux mil vingt cinq
et le 27 Mars 2025

à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Robert BODIGUEL, Maire.

Présents : Robert BODIGUEL, Jean-Michel CROGUENNEC, Juliette LEGAL, Matthieu POLARD, Benoit RIOU, Delphine MARREC, Gérard POULIQUEN, Michel BOULANGER, Gwénaëlle QUILLEVERE, Sabrina SCOUARNEC, Kristell CLOAREC, Yohann LE BELLEGUIC, David THEPAUT, Anne Thérèse LE GOFF, André RIOU,

Absents excusés : Isabelle JEZEQUEL, Olivier RAMPNOUX, Sonia HALLIER, Magali BECAM
Mme Isabelle JEZEQUEL a donné pouvoir à Mme Juliette LEGAL
M. Olivier RAMPNOUX a donné procuration à M. Yohann LE BELLEGUIC
Mme Sonia HALLIER a donné procuration à M. Jean Michel CROGUENNEC
Mme Magali BECAM a donné pouvoir à M. Benoit RIOU
M. Benoit RIOU a été nommé secrétaire de séance.

20250312-Vallée de Kernabat : travaux d'enrochement et d'implantation des lisses de bois

M. Matthieu POLARD informe le conseil municipal que des devis ont été demandés pour les travaux suivants sur le site de la vallée de Kernabat

- réalisation d'un enrochement de soutènement au bord du bassin n°2 et remise en état des lisses de bois
- dépose et repose des poteaux dans du béton au bord du bassin n°1.

Les devis seront présentés au conseil municipal.

Entreprise	Coût HT
SARL Terramex	20 545.00 €
SARL Cosquer Coquil	17 259.00 €

Après en avoir délibéré et voté (17 pour et 2 abstentions), le conseil municipal retient la proposition de l'entreprise SARL Cosquer Coquil pour un montant de 17 259.00 € HT et autorise M. Le Maire à signer le devis.

M. Le Maire
Robert BODIGUEL



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DE LA COMMUNE DE GUICLAN**

République Française
Département : Finistère

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part aux délibérations : 19
Date de la convocation : 20 mars 2025
Date de l'affichage : 20 mars 2025

Séance du JEUDI 27 MARS 2025

L'an deux mil vingt cinq
et le 27 Mars 2025

à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Robert BODIGUEL, Maire.

Présents : Robert BODIGUEL, Jean-Michel CROGUENNEC, Juliette LEGAL, Matthieu POLARD, Benoit RIOU, Delphine MARREC, Gérard POULIQUEN, Michel BOULANGER, Gwénaëlle QUILLEVERE, Sabrina SCOUARNEC, Kristell CLOAREC, Yohann LE BELLEGUIC, David THEPAUT, Anne Thérèse LE GOFF, André RIOU,

Absents excusés : Isabelle JEZEQUEL, Olivier RAMPNOUX, Sonia HALLIER, Magali BECAM
Mme Isabelle JEZEQUEL a donné pouvoir à Mme Juliette LEGAL
M. Olivier RAMPNOUX a donné procuration à M. Yohann LE BELLEGUIC
Mme Sonia HALLIER a donné procuration à M. Jean Michel CROGUENNEC
Mme Magali BECAM a donné pouvoir à M. Benoit RIOU
M. Benoit RIOU a été nommé secrétaire de séance.

20250313-Projet médiathèque : demande DGD pour l'acquisition du mobilier

Mme Sabrina SCOUARNEC informe le conseil municipal que la DGD bibliothèque accompagne les opérations ayant pour objet « l'équipement mobilier et matériel initial d'une bibliothèque municipale, intercommunale ou départementale, ou son renouvellement total ou partiel. »

Le taux d'intervention de la DGD est de 35%.

Une étude a été réalisée par l'entreprise Borgeaud pour l'achat du mobilier.

Le coût estimatif du projet est de :

	Coût HT
Devis	76 953.17 €
Total	76 953.17€

Le plan de financement serait le suivant :

	Coût HT
DGD 2025 (35%)	26 933.60 €
Commune	50 019.57 €
Total	76 953.17 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal est favorable au projet, valide le financement, et autorise M. Le Maire à déposer le dossier de DGD (programme 2025).

M. Le Maire
Robert BODIGUEL



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DE LA COMMUNE DE GUICLAN**

République Française
Département : Finistère

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part aux délibérations : 19
Date de la convocation : 20 mars 2025
Date de l'affichage : 20 mars 2025

Séance du JEUDI 27 MARS 2025

L'an deux mil vingt cinq
et le 27 Mars 2025

à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Robert BODIGUEL, Maire.

Présents : Robert BODIGUEL, Jean-Michel CROGUENNEC, Juliette LEGAL, Matthieu POLARD, Benoit RIOU, Delphine MARREC, Gérard POULIQUEN, Michel BOULANGER, Gwénaëlle QUILLEVERE, Sabrina SCOUARNEC, Kristell CLOAREC, Yohann LE BELLEGUIC, David THEPAUT, Anne Thérèse LE GOFF, André RIOU,

Absents excusés : Isabelle JEZEQUEL, Olivier RAMPNOUX, Sonia HALLIER, Magali BECAM
Mme Isabelle JEZEQUEL a donné pouvoir à Mme Juliette LEGAL
M. Olivier RAMPNOUX a donné procuration à M. Yohann LE BELLEGUIC
Mme Sonia HALLIER a donné procuration à M. Jean Michel CROGUENNEC
Mme Magali BECAM a donné pouvoir à M. Benoit RIOU
M. Benoit RIOU a été nommé secrétaire de séance.

20250314-Projet médiathèque : demande DGD pour l'acquisition de documents tous supports

Mme Sabrina SCOUARNEC informe le conseil municipal que la DGD bibliothèque accompagne les opérations ayant pour objet l'acquisition de documents tous supports d'une bibliothèque municipale. Le taux d'intervention de la DGD est de 30%.

Une étude a été réalisée et des devis ont été sollicités auprès de librairies.

Le coût estimatif du projet est de :

	Coût HT
Devis	20 000.00 €
Total	20 000.00€

Le plan de financement serait le suivant :

	Coût HT
DGD 2025 (30%)	6000.00 €
Commune	14 000.00 €
Total	20 000.00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal est favorable au projet, valide le financement, et autorise M. Le Maire à déposer le dossier de DGD (programme 2025).

M. Le Maire
Robert BODIGUEL



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DE LA COMMUNE DE GUICLAN**

République Française
Département : Finistère

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part aux délibérations : 19
Date de la convocation : 20 mars 2025
Date de l'affichage : 20 mars 2025

Séance du JEUDI 27 MARS 2025

L'an deux mil vingt cinq
et le 27 Mars 2025

à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Robert BODIGUEL, Maire.

Présents : Robert BODIGUEL, Jean-Michel CROGUENNEC, Juliette LEGAL, Matthieu POLARD, Benoit RIOU, Delphine MARREC, Gérard POULIQUEN, Michel BOULANGER, Gwénaëlle QUILLEVERE, Sabrina SCOUARNEC, Kristell CLOAREC, Yohann LE BELLEGUIC, David THEPAUT, Anne Thérèse LE GOFF, André RIOU,

Absents excusés : Isabelle JEZEQUEL, Olivier RAMPNOUX, Sonia HALLIER, Magali BECAM
Mme Isabelle JEZEQUEL a donné pouvoir à Mme Juliette LEGAL
M. Olivier RAMPNOUX a donné procuration à M. Yohann LE BELLEGUIC
Mme Sonia HALLIER a donné procuration à M. Jean Michel CROGUENNEC
Mme Magali BECAM a donné pouvoir à M. Benoit RIOU
M. Benoit RIOU a été nommé secrétaire de séance.

20250315-Admission en non valeur

M. Jean Michel CROGUENNEC informe le conseil municipal que les services de la Trésorerie de Morlaix ont transmis en mairie un état de proposition des admissions en non valeur pour des créances irrécouvrables, cela concerne :

- Facture assainissement 2018 d'un montant de 61.56 €
- Facture cantine 2021 d'un montant de 58.14 €
- Facture contrôle SPANC 2021 d'un montant de 85.00 €

Cela représente un montant global de 204.70 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal accepte de passer ces sommes en non valeur.

M. Le Maire
Robert BODIGUEL



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DE LA COMMUNE DE GUICLAN**

République Française
Département : Finistère

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part aux délibérations : 19
Date de la convocation : 20 mars 2025
Date de l'affichage : 20 mars 2025

Séance du JEUDI 27 MARS 2025

L'an deux mil vingt cinq
et le 27 Mars 2025

à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Robert BODIGUEL, Maire.

Présents : Robert BODIGUEL, Jean-Michel CROGUENNEC, Juliette LEGAL, Matthieu POLARD, Benoit RIOU, Delphine MARREC, Gérard POULIQUEN, Michel BOULANGER, Gwénaëlle QUILLERE, Sabrina SCOUARNEC, Kristell CLOAREC, Yohann LE BELLEGUIC, David THEPAUT, Anne Thérèse LE GOFF, André RIOU,

Absents excusés : Isabelle JEZEQUEL, Olivier RAMPNOUX, Sonia HALLIER, Magali BECAM
Mme Isabelle JEZEQUEL a donné pouvoir à Mme Juliette LEGAL
M. Olivier RAMPNOUX a donné procuration à M. Yohann LE BELLEGUIC
Mme Sonia HALLIER a donné procuration à M. Jean Michel CROGUENNEC
Mme Magali BECAM a donné pouvoir à M. Benoit RIOU
M. Benoit RIOU a été nommé secrétaire de séance.

20250316-SCIC Guiclan: garantie d'emprunt

M. Jean Michel CROGUENNEC informe le conseil municipal que la SCIC Guiclan Santé va réaliser deux emprunts pour financer les travaux d'extension de la pharmacie auprès du Crédit Mutuel de Bretagne :

- 1^{er} prêt d'un montant de 187 500.00 € au taux de 3.46 % sur 180 mois
 - 2^{ème} prêt d'un montant de 187 500.00 € au taux de 3.21% sur 180 mois
- et sollicite la commune de Guiclan pour garantir 50% des deux emprunts.

M. Robert BODIGUEL et Mme Juliette LEGAL, membres de la SCIC Guiclan Santé ne participent pas au vote.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal accepte de garantir chaque emprunt à hauteur de 50% de leur montant et autorise M. le Maire à signer les documents.

M. Le Maire
Robert BODIGUEL



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DE LA COMMUNE DE GUICLAN**

République Française
Département : Finistère

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part aux délibérations : 19
Date de la convocation : 20 mars 2025
Date de l'affichage : 20 mars 2025

Séance du JEUDI 27 MARS 2025

L'an deux mil vingt cinq
et le 27 Mars 2025

à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Robert BODIGUEL, Maire.

Présents : Robert BODIGUEL, Jean-Michel CROGUENNEC, Juliette LEGAL, Mathieu POLARD, Benoit RIOU, Delphine MARREC, Gérard POULIQUEN, Michel BOULANGER, Gwénaëlle QUILLEVERE, Sabrina SCOUARNEC, Kristell CLOAREC, Yohann LE BELLEGUIC, David THEPAUT, Anne Thérèse LE GOFF, André RIOU,

Absents excusés : Isabelle JEZEQUEL, Olivier RAMPNOUX, Sonia HALLIER, Magali BECAM
Mme Isabelle JEZEQUEL a donné pouvoir à Mme Juliette LEGAL
M. Olivier RAMPNOUX a donné procuration à M. Yohann LE BELLEGUIC
Mme Sonia HALLIER a donné procuration à M. Jean Michel CROGUENNEC
Mme Magali BECAM a donné pouvoir à M. Benoit RIOU
M. Benoit RIOU a été nommé secrétaire de séance.

20250317-Contrat d'infogérance : choix de l'entreprise

M. Yohann LE BELLEGUIC présente au conseil municipal les 3 devis concernant le contrat d'infogérance pour l'informatique de la mairie :

- SC Micro
- Blue Com
- Axians

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal retient la proposition de l'entreprise Blue Com et autorise M. le Maire à signer le contrat.

M. Le Maire
Robert BODIGUEL



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DE LA COMMUNE DE GUICLAN**

République Française
Département : Finistère

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part aux délibérations : 19
Date de la convocation : 20 mars 2025
Date de l'affichage : 20 mars 2025

Séance du JEUDI 27 MARS 2025

L'an deux mil vingt cinq
et le 27 Mars 2025

à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Robert BODIGUEL, Maire.

Présents : Robert BODIGUEL, Jean-Michel CROGUENNEC, Juliette LEGAL, Matthieu POLARD, Benoit RIOU, Delphine MARREC, Gérard POULIQUEN, Michel BOULANGER, Gwénaëlle QUILLEVERE, Sabrina SCOUARNEC, Kristell CLOAREC, Yohann LE BELLEGUIC, David THEPAUT, Anne Thérèse LE GOFF, André RIOU,

Absents excusés : Isabelle JEZEQUEL, Olivier RAMPNOUX, Sonia HALLIER, Magali BECAM
Mme Isabelle JEZEQUEL a donné pouvoir à Mme Juliette LEGAL
M. Olivier RAMPNOUX a donné procuration à M. Yohann LE BELLEGUIC
Mme Sonia HALLIER a donné procuration à M. Jean Michel CROGUENNEC
Mme Magali BECAM a donné pouvoir à M. Benoit RIOU
M. Benoit RIOU a été nommé secrétaire de séance.

20250318-Remboursement de frais

M. Jean Michel CROGUENNEC informe le conseil municipal que M. Yohann LE BELLEGUIC a réglé une facture d'un montant de 120.00 € pour le nom Guiclan.bzh par internet, il convient de lui rembourser cette somme.

M. Yohann LE BELLEGUIC ne participe pas au vote.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal accepte de rembourser à M. Yohann LE BELLEGUIC la somme de 120.00 €.

M. Le Maire
Robert BODIGUEL